

Adaptation des structures et du réseau de la DGFIP

Au titre de l'année 2017



Fermeture de la Trésorerie de Vimoutiers

**Avec transfert des activités vers
la Trésorerie de Gacé, le SIP d'Argentan et la
Trésorerie d'Argentan**

Calendrier 1^{er} janvier 2017

Octobre 2016

La définition du projet

Par arrêté du 25 août 2016, publié au JO le 3/09/2016, le Ministre a décidé de fermer la Trésorerie de Vimoutiers et de rattacher les activités du poste aux services suivants :

- Transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP d'Argentan ;
- Transfert de la gestion du secteur public local vers la trésorerie de Gacé. Sauf trois communes vers la Trésorerie d'Argentan : SAINT GERVAIS DES SABLONS - COUDEHARD et MONT-ORMEL qui font partie de la CDC d'Argentan Intercom, CDC gérée par la Trésorerie d'Argentan ;
- Transfert de la gestion hospitalière vers la Trésorerie d'Argentan.

Les structures concernées :

Fiche effectifs et fiche charges annexées.

La Trésorerie de Vimoutiers

La trésorerie de Vimoutiers est une petite structure dont la viabilité n'est plus assurée compte tenu de ses effectifs très réduits : elle est en effet composée de 3 agents.

L'encadrement du poste est actuellement assuré en intérim par une inspectrice suite au départ de la comptable en détachement le 15 mars 2016.

L'emploi vacant de catégorie C suite au départ d'un agent au 01/09/2015 n'a pas été pourvu dans le cadre du mouvement de mutation. Cet emploi a été proposé à un agent Pacte recruté au 1^{er} décembre 2015.

L'un des deux agents de catégorie B demande depuis plusieurs années sa mutation à la Trésorerie d'Argentan.

La Trésorerie gère le budget de 17 communes et d'une communauté de communes : la CDC du Pays de Camembert.

Sur le recouvrement de l'IR : compte tenu des diverses mutations antérieures, la technicité des agents est peu présente dans le poste et nécessite l'affectation récurrente de l'EDR.

La Trésorerie de Gacé

Le poste est actuellement encadré par un comptable, Inspecteur des Finances Publiques et composé de 4 agents (2 B et 2 C). Le poste a été reclassé C3 au 1^{er} janvier 2016.

La Trésorerie de Gacé gère le budget de 41 communes et de deux communautés de commune : la CDC de la Région de Gacé et la CDC de la Vallée du Merlerault.

L'organisation du poste comptable et le niveau d'encadrement lui permet d'accueillir les charges de gestion SPL de la trésorerie de Vimoutiers. Ce transfert de charges sera accompagné du transfert d'un emploi du poste de Vimoutiers.

La Trésorerie d'Argentan

Ce poste C2 est actuellement encadré par un Inspecteur divisionnaire hors classe des Finances Publiques et deux adjoints inspecteurs. La Trésorerie est composée de 12 agents B et C.

La Trésorerie d'Argentan gère le budget de 58 communes et de trois communautés de commune : Argentan Intercom ; Pays du haras du Pin ; Courbes de l'Orne.

L'organisation du poste comptable et le niveau d'encadrement lui permettent d'accueillir les charges de gestion de l'Hôpital et de trois communes de la trésorerie de Vimoutiers. Ce transfert de charges sera accompagné du transfert de deux emplois du poste de Vimoutiers.

Le SIP/ SIE d'Argentan

Ce poste peut accueillir sans difficulté les charges du secteur recouvrement de la Trésorerie de Vimoutiers.

Une redéfinition des périmètres de compétences des postes comptables

Le projet SDCI préfectoral regroupe 3 CDC (CDC du Pays de Camembert, CDC de la Région de Gacé et CDC de la Vallée du Merlerault) dont le centre géographique et le cœur est GACE. Ainsi l'alignement des zones de compétence des Trésoreries avec le périmètre des EPCI serait assuré.

De même, en matière d'impôt pour les usagers particuliers, la simplification des démarches visant à leur offrir un interlocuteur unique pour les questions d'assiette ou de paiement poursuivra son élargissement. L'ensemble des communes dont le recouvrement est à Vimoutiers dépendent actuellement du SIP d'Argentan pour l'assiette.

Le transfert de la gestion de l'hôpital nécessite également le transfert de compétence dans la mesure où le poste de Gacé n'assure pas cette mission. La solution envisagée est ainsi le transfert de la gestion hospitalière vers la Trésorerie d'Argentan d'un excellent niveau d'expertise en ce domaine.

Repères géographiques :

Vimoutiers - Gacé : 19 kms

Vimoutiers - Argentan : 30 kms

Un impact certain en matière de gestion des finances publiques

Une rationalisation des coûts de fonctionnement des services de l'État

S'agissant de Vimoutiers, l'immeuble étant domanial, il y aura lieu de le mettre en vente (gain de coûts d'entretien et de fluides).

C'est une source d'économie immédiate de près de 6 000 €. Ce montant correspond aux frais de fonctionnement.

Le local de l'actuelle trésorerie de Gacé, récemment rénové, installé sur 2 niveaux et avec des possibilités d'extension, permet d'accueillir un agent de Vimoutiers sans travaux d'adaptation particuliers.

L'impact sur le service rendu à l'utilisateur (particuliers et collectivités locales)

- La gestion actuelle de la Trésorerie de Vimoutiers est fragilisée, compte tenu de ses effectifs réduits et pour partie inexpérimentés nécessitant une affectation récurrente d'un agent de l'EDR. Le regroupement permet de mieux rationaliser les implantations en termes de moyens humains et immobiliers.
- Par nécessité, le poste de Vimoutiers est fermé au public deux jours par semaine. A ces horaires de fermeture permanents s'ajoutent des fermetures exceptionnelles relativement fréquentes pour assurer la sécurité des agents lorsque les absences diverses conduisent à la présence d'un seul agent isolé au sein de la structure.
- La compétence d'une même Trésorerie pour les CDC et les communes qui les composent, facilite fortement la gestion comptable, évidemment, mais également les relations avec les collectivités .
- S'agissant du service rendu aux collectivités locales, l'éloignement supplémentaire de quelques kilomètres est aujourd'hui, moindre s'il est tenu compte des divers supports de communication existant entre le comptable et les ordonnateurs, relations facilitées dans un proche avenir avec l'effort significatif engagé dans le cadre de la dématérialisation des échanges (PES V2).
- S'agissant des usagers particuliers, les moyens modernes d'accès et de paiement mis en place par la DGFIP (la déclaration en ligne et la déclaration pré-remplie pour l'assiette des impôts ; le prélèvement mensuel, le prélèvement à l'échéance, le paiement en ligne pour le paiement des impôts ; les centres d'appels téléphoniques, les courriels et désormais les démarches en ligne pour les renseignements et réclamations), permettent de mieux répondre aux sollicitations sans un besoin de proximité permanente.
- De même pour les produits locaux, la DGFIP offre aux collectivités la possibilité de créer des régies mais aussi d'adhérer au système des TIP, du prélèvement automatique, voire au système de paiement en ligne en mettant à leur disposition un site internet dédié (TIPI).